

## APPEL D'OFFRE : LIVRAISON DES MOTOS DANS LES ZONES DE SANTE DE KILOTSHE, KAYNA ET ALIMBONGO (Territoire de Masisi et LUBERO)



<b>Date de publication :</b>	20 Octobre 2023 Cloture :31 Octobre 2023
<b>Référence de l'Appel d'offre :</b>	N° DE REFERENCE DE L'APPEL : AO N°02/SOF-KALKI/2023

Chère Madame/Cher Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir nous soumettre votre offre de prix au titre **Livraison des motos HAUJUE HJ 150 - B série 2022 dans les zones de santé de kirotshe, Kayna et Alimbongo** dans le cadre du projet mis en œuvre par la SOFEPADI sous le financement du FONDS HUMANITAIRE DE LA RDC, tels que décrits en détails à l'annexe 1 de la présente offre. Lors de l'établissement de votre offre de prix, veuillez utiliser le formulaire figurant à l'annexe 2 jointe au présent document d'appel.

Les offres de prix peuvent être soumises jusqu'au **9 Novembre 2023 à 16h00', heure de Goma**, aux adresses suivantes :

- **Par Courier : Goma:** Av. La frontière N° 40, Q. Katindo, Commune et ville de Goma, Province du Nord-Kivu, R.D. Congo.
- **Par e-mail :** [info@sofepadirdc.org](mailto:info@sofepadirdc.org)

**Veuillez noter qu'il est obligatoire lors de votre soumission d'indiquer intégralement la référence de l'appel d'offres dans l'objet du message et sur le dessus de l'enveloppe en pli fermé. Les propositions transmises sans indiquer la référence correcte du dossier pourraient ne pas être prises en compte.**


Il vous appartiendra de vous assurer que votre offre de prix parvienne à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard à la date-limite. Les offres de prix qui seront reçues par la SOFEPADI à une date postérieure à la date limite indiquée ci-dessus, pour quelque raison que ce soit, ne seront pas prises en compte.

Veuillez prendre note des exigences et conditions concernant les services et/ou fournitures de l'appel présent.

<b>Le dédouanement, si nécessaire sera à la charge :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Du fournisseur/de l'offrant</li> </ul>
<b>Date et heure limite de livraison prévue (si livraison intervient ultérieurement, l'offre de prix pourra être rejetée par la SOFEPADI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 Jours avec accord de 15 jours de révision.</li> </ul>

<b>Calendrier des travaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Requis</li> </ul>
<b>Devise privilégiée pour l'établissement de l'offre de prix</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dollar des Etats-Unis</li> </ul>
<b>Taxe sur la valeur ajoutée applicable au prix offert</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Doit exclure la TVA et autres impôts indirects applicables</li> </ul>
<b>Date-limite de soumission de l'offre de prix</b>	<b>9 Novembre 2023</b> à 16h00, heure de Goma
<b>Tous les documents, y compris les catalogues, les instructions et les manuels d'utilisation, doivent être rédigés dans la langue suivante :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Français</li> </ul>
<b>Documents à fournir</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le formulaire fourni dans l'annexe 2, dûment rempli, conformément à la liste des exigences indiquées dans l'annexe 1 ;</li> <li>• Le certificat d'inscription au registre du commerce le plus récent ou équivalent</li> <li>• Identification nationale</li> <li>• Le N° d'impôt</li> <li>• L'autorisation/licence de fonctionnement ou certificat d'incorporation</li> </ul>
<b>Durée de validité des offres de prix à compter de la date de soumission</b>	<input type="checkbox"/> 20 jours Dans certaines circonstances exceptionnelles, la SOFEPADI pourra demander au fournisseur de proroger la durée de validité de son offre de prix au-delà de ce qui a été initialement indiqué dans la présente RFQ. Le fournisseur devra alors confirmer par écrit la prorogation, sans aucune modification de l'offre de prix.
<b>Offres de prix partielles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autorisées</li> </ul>
<b>Conditions de paiement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 70% après confirmation du marché et signature de contrat.</li> <li>• 30% à la livraison des engins et réception de la facture.</li> </ul>
<b>Critères d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conformité légale de l'entreprise soumissionnaire ;</li> <li>• Conformité technique suivant les spécifications/plein respect des exigences et prix le plus bas</li> <li>• Acceptation sans réserve du Bon de Commande/des conditions générales du contrat</li> <li>• Délai de livraison le plus court ou conforme à la demande de l'AO</li> </ul>



<b>La SOFEPADI attribuera un contrat à :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un seul fournisseur, en fonction des facteurs suivants : critères d'évaluation ci-dessus. Voir annexe 2</li> </ul>
<b>Type de contrat devant être signé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bon de commande</li> </ul>
<b>Conditions particulières du contrat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Annulation du BC/Contrat en cas non-conformité aux spécifications techniques</li> </ul>
<b>Annexes de la présente RFQ</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Spécifications des biens requis (annexe 1)</li> <li>• Formulaire de soumission de l'offre de prix (annexe 2)</li> </ul> <p>La non-acceptation des conditions générales (CG) constituera un motif d'élimination de la présente procédure pour ce marché</p>
<b>Demandes de renseignements écrites uniquement à l'adresse suivante</b>	<p><a href="mailto:info@sofepadirdc.org">info@sofepadirdc.org</a></p> <p>Les réponses tardives de SOFEPADI ne pourront pas servir de prétexte à la prorogation de la date-limite de soumission, sauf si la SOFEPADI estime qu'une telle prorogation est nécessaire et communique une nouvelle date-limite aux offrants.</p>

L'offre de prix qui sera conforme à l'ensemble des spécifications et exigences liées à l'engin. Le marché sera attribué au fournisseur qui proposera le prix le plus bas, et qui respectera l'ensemble des critères d'évaluation sera retenue. Toute offre qui ne respectera pas les exigences sera rejetée.

Toute différence entre le prix unitaire et le prix total (obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité) sera recalculée par la SOFEPADI. Le prix unitaire prévaudra et le prix total sera corrigé. Si le fournisseur n'accepte pas le prix final basé sur le nouveau calcul et les corrections d'erreurs effectués par la SOFEPADI, son offre de prix sera rejetée.

Au cours de la durée de validité de l'offre de prix, aucune modification du prix résultant de la hausse des coûts, de l'inflation, de la fluctuation des taux de change ou de tout autre facteur de marché ne sera acceptée par la SOFEPADI après réception de l'offre de prix. Lors de l'attribution du contrat, la SOFEPADI se réserve le droit de revoir la quantité d'ouvrage en fonction du besoin et des circonstances de mise en œuvre du projet (à la hausse ou à la baisse), sans modification du prix unitaire ou des autres conditions.

Tout bon de commande qui sera émis au titre de cet appel d'offre sera soumis aux conditions générales jointes aux présentes. La simple soumission d'une offre de prix emporte acceptation sans réserve par le fournisseur des conditions générales de la SOFEPADI figurant à l'annexe 3 des présentes.

La SOFEPADI n'est pas tenue d'accepter une quelconque offre de prix ou d'attribuer un contrat/bon de commande et n'est pas responsable des coûts liés à la préparation et à la soumission par le fournisseur d'une offre de prix, quels que soient le résultat ou les modalités du processus de sélection.

Veillez noter que la procédure de contestation de la SOFEPADI qui est ouverte aux fournisseurs a pour but de permettre aux personnes ou entreprises non retenues pour l'attribution d'un bon de commande ou d'un contrat de faire appel dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence. Si vous estimez que vous n'avez pas été traité de manière équitable, vous pouvez **contacter** notre département de redevabilité sur [ismael.butimba@sofepadirdc.org](mailto:ismael.butimba@sofepadirdc.org)

La SOFEPADI encourage chaque fournisseur potentiel à éviter et à prévenir les conflits d'intérêts en lui indiquant si vous-même, l'une de vos sociétés affiliées ou un membre de votre personnel a participé à la préparation des exigences, du projet, des spécifications, des estimations des coûts et des autres informations utilisées dans le présent appel d'offre.

La SOFEPADI applique une politique de tolérance zéro vis-à-vis des fraudes et autres pratiques interdites et s'est engagé à identifier et à sanctionner l'ensemble de ces actes et pratiques préjudiciables à la SOFEPADI, ainsi qu'aux tiers participant à ses activités.

Nous vous remercions et attendons avec intérêt votre offre de prix.

La SOFEPADI-RDC

La Coordination



## Annexe 1 : Spécifications techniques

**TERMES DE REFERENCE : ACHAT DE 20 MOTOS EN FAVEUR DES 20 COMMISSARIATS DE POLICE DANS LES ZONES DE SANTE DE KILOTSHE, KAYNA ET ALIMBONGO**

### 1. Contexte

La SOFEPADI est une organisation non gouvernementale nationale de droits congolais qui travaille dans le domaine de la promotion des droits de l'homme et l'éducation à la cohabitation pacifique. SOFEPADI fut créée le 02 avril 2000 à Bunia dans le district de l'Ituri en Province Orientale, à l'initiative de quelques animatrices du programme socioculturel de la Radio locale de l'ISP/BUNIA nommée « Centre d'Animation et de Diffusion Pédagogique », CANDIP en sigle.

Elle est constituée en vertu de la loi numéro 004/2001 qui organise les ASBL et établissement d'utilité publique en RDC. Elle dispose d'une personnalité juridique publié sous l'arrête ministériel numéro 201/CAB/MINJ/2006 du 23 juin 2006.

Dans le cadre de son projet de renforcement de la protection des survivants VBG et des personnes affectées par les conflits armés des zones de santé de KILOTSHE, KAYNA et ALIMBONGO au Nord-Kivu, la SOFEPADI prévoit l'appui aux commissariats des 20 aires de santé appuyées par le projet en mobilité. Il s'agit des motos de terrain à mesure d'assurer le transport d'une ou deux personnes.

Ces termes de référence portent donc sur l'acquisition de **20 MOTO de terrain HAUJUE HJ 150 - B**

Le fournisseur voudra bien les livrer avant Décembre 2024 à la SOFEPADI aux adresses ci-haut indiquées et en cas de nécessité aux zones de mise en œuvre en coordination avec l'équipe programme de la SOFEPADI.

### 2. Spécifications techniques et quantités

N°	Description	Qté	Unité	Observations
1.	Type d'engin : MOTO Marque : HAUJUE HJ 150 - B	20	Moto	Moto neuve (avec outillage complet et kit protection)

**Lieu de livraison :** Territoire de Masisi et Lubero.



## **FORMULAIRE DE SOUMISSION DE SOUMISSION DU FOURNISSEUR**

*(Le présent formulaire peut être soumis sous ce modèle, moyennant les en-tête officiels et insignes du fournisseur)*

---

Le fournisseur soussigné accepte les conditions générales de la SOFEPADI et propose de fournir ces services conformément aux spécifications et exigences de la SOFEPADI, telles qu'indiquées dans la RFQ ayant pour N° de référence : **AO N°03/SOF-KALKI/2023**.

**TABLEAU 1 : livraison des motos.**

N°	Description	Qté	Unité	Prix Unit	Prix Tot
1.	Type d'engin : MOTO Marque : <b>HAUJUE HJ 150 - B</b>	1	Moto		

- **Délai de livraison : 10 Jours après signature de contrat avec la SOFEPADI**
- **Conditionnement : Approprié aux conditions requises**



**TABLEAU 3 : Offre de conformité aux autres conditions et exigences connexes**

<b>Autres informations concernant notre offre de prix :</b>	<b>Vos réponses :</b> <i>(Notez la case correspondant à votre appréciation des exigences indiquées)</i>		
	<i>Oui, nous nous y conformerons</i>	<i>Non, nous ne pouvons nous y conformer</i>	<i>Si vous ne pouvez pas vous y conformer, veuillez faire une contre-proposition</i>
Délai de livraison			
Spécifications techniques			
Validité de l'offre de prix			
Totalité des conditions générales de la SOFEPADI			



Toutes les autres informations que nous n'avons pas fournies emportent automatiquement conformité pleine et entière de notre part aux exigences et conditions de la RFQ.

*[Nom et signature de la personne habilitée par le fournisseur]*

*[Fonctions]*

*[Date]*